

Communiqué de presse

www.mediateurducredit.fr
Numero azur : 0810 00 12 10

Communiqué de presse

www.financeparticipative.org

Paris, le 16 décembre 2015

La Médiation du crédit aux entreprises et Financement Participatif France (FPF) établissent un partenariat pour élargir l'offre de financement aux entreprises

La Médiation du crédit, qui accompagne les entreprises dans leur recherche de financements, a signé ce matin une convention de partenariat avec l'association Financement Participatif France (FPF), qui regroupe les acteurs du crowdfunding en France. Cette convention matérialise l'engagement de la Médiation du crédit et des plateformes de crowdfunding à utiliser pleinement les potentialités du financement participatif pour aider les TPE et PME françaises à trouver des solutions de financement.

Dans ce cadre, la Médiation du crédit s'engage à informer les entreprises de la possibilité de recourir aux différentes modalités de crowdfunding (prêt, don ou investissement), et, quand cela est adapté, à proposer aux entreprises des montages combinant des financements bancaires et du financement participatif.

Les plateformes de crowdfunding quant à elles, s'engagent à informer les entreprises dont elles ne retiennent pas les projets ou qui ne parviennent pas à lever les fonds souhaités, de la possibilité de saisir la Médiation du crédit.

Par ailleurs, la Médiation du crédit aux entreprises et l'association FPF mèneront des actions communes d'information et de communication sur les différentes possibilités de financement des entreprises.

Selon Fabrice PESIN, Médiateur national du crédit, « *Le financement participatif représente une voie prometteuse pour répondre aux besoins de financement des TPE et PME françaises* ». Pour Nicolas LESUR, président de Financement Participatif France, « *Ce partenariat constitue une étape importante dans le développement et la reconnaissance de l'utilité du crowdfunding et du soutien au développement des entreprises françaises* ».

Pour rappel : la Médiation du crédit aux entreprises (www.mediateurducredit.fr) est un service public gratuit, efficace et confidentiel destiné aux entreprises qui rencontrent, avec leurs partenaires bancaires ou avec un assureur-crédit, des difficultés de financement.

Financement Participatif France (www.financeparticipative.org) est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding en France. Créée en août 2012, elle a pour objectif la représentation collective, la promotion et la défense des droits et intérêts des acteurs de la finance participative pour faire progresser le financement de projets par les citoyens.

Contacts presse :

Médiation du crédit : Helen O'Reilly : 01 53 17 89 25- 06 19 51 57 42 / helen.oreilly@finances.gouv.fr

Financement Participatif France : Céline Cagnet : 01 56 88 39 84 / c.cagnet@affairespubliquesconsultants.fr